

La phase 2 du PIP en marche

Le PIP, programme d'appui à la filière d'exportation de fruits et de légumes, a procédé le jeudi 11 mars au lancement de la deuxième phase de son programme. Géré par le COLEACP (Comité de Liaison Europe-Afrique-Caraïbes-Pacifique), ce programme va, au cours de cette seconde phase, mettre l'accent sur les exigences de protection de l'environnement et d'éthique, chères au marché européen.

■ Kader Traoré

Le PIP est un programme financé par l'Union européenne et géré par le COLEACP, une association interprofessionnelle qui défend les intérêts collectifs des producteurs/exportateurs et importateurs de fruits et légumes des pays Afrique-Caraïbes-Pacifique. Son objectif est de préserver, sinon d'accroître, la contribution de l'horticulture d'exportation à la réduction de la pauvreté dans les pays ACP. Il a été conçu pour aider les producteurs et exportateurs de fruits et légumes frais des ACP à surmonter les difficultés d'accès au marché européen induites par l'harmonisation de la réglementation européenne et par les exigences toujours croissantes de la grande distribution.

Dans sa phase 1 (2001-2009), le programme a essentiellement mis l'accent sur la traçabilité des produits et leur hygiène ainsi que les bonnes pratiques agricoles. Une attention particulière avait été portée aux petits opérateurs tels que les petits producteurs. Au cours de cette période, 28 pays ont été appuyés et 80% des flux des exportations ont été couverts. Dans notre pays, 25 entreprises en ont bénéficié. Mais avec les exigences du marché dues aux nouvelles réglementations, dont le respect de l'environnement, la qualité sanitaire, l'éthique sociale et le développement durable ont commandé la seconde phase.

Lancée en octobre 2009 pour une durée de 5 ans, son coût s'élève à 32,5 millions d'euros. Selon la responsable renforcement des capacités, Bénédicte Werner, au cours de la présente phase, tous les outils de la méthodologie, les outils de formation seront largement mis à la disposition de tous les acteurs. Elle a souligné que le programme va chercher à anticiper sur les diverses



A l'issue du lancement, un atelier a regroupé les acteurs de la filière



La responsable renforcement des capacités du PIP, Bénédicte Werner



Pour le directeur général des Productions végétales, le PIP est un espoir

exigences qui s'imposeront aux exportateurs. C'est là une nouvelle donne que le PIP va intégrer dans ses activités.

Pour ce qui est des bénéficiaires de ce programme au Burkina, il s'agit principalement des acteurs travaillant dans le haricot vert, la mangue ; les structures d'appui publiques ou privées ne seront pas non plus en reste.

Si l'horticulture d'exportation constitue le principal champ d'intervention du programme, les marchés régionaux et locaux sont également concernés afin que les consommateurs ACP soient aussi bénéficiaires des résultats positifs du PIP.

Il s'est tenu, à l'issue du lancement de la phase 2 du PIP, un atelier qui a permis à l'équipe du programme de rencontrer les bénéficiaires actuels et potentiels burkinabè (producteurs, exportateurs horticoles, prestataires de services locaux et autres structures d'appui à la filière). Il leur a été présenté le nouveau champ d'intervention du programme. Ce fut également l'occasion d'expliquer à ces participants les mécanismes d'accès au PIP ■